

Le Canal du Midi à vélo : Marseillette / Homps

Le Canal des 2 Mers à vélo



Départ
Marseillette

Arrivée
Homps

Durée
1 h 13 min

Distance
18,32 Km

Niveau
VTT conseillé

Un parcours vélo, ponctuée de subtils dispositifs techniques en particulier à La Redorde avec l'étonnant épanchoir hydraulique de l'Argent-Double construit par Vauban et qui permet d'assurer le trop plein du canal. Homps ancien port viticole, très fréquentée, doté de nombreux commerces nous sort brusquement de la torpeur du Canal du Midi et nous rappelle que nous sommes maintenant au cœur du Minervois. A proximité d'Homps, le lac de Jouarres sera l'occasion d'une baignade.

L'itinéraire

A partir du 12/09/2022 : le Département de l'Aude va engager des travaux jusqu' à fin 2022 sur le chemin de halage et/ou le cavalié du Canal du Midi entre les communes de Homps et de Carcassonne. Des déviations seront mises en place sur le terrain à l'aide de panneaux d'accompagnement. Un suivi sera mis en place au fur et à mesure de l'avancée des travaux pour informer les usagers de la réouverture des secteurs. Soyez prudents si vous rencontrez des engins de chantier.

Itinéraire plus rude sur un chemin de halage non aménagée.

Hors itinéraire

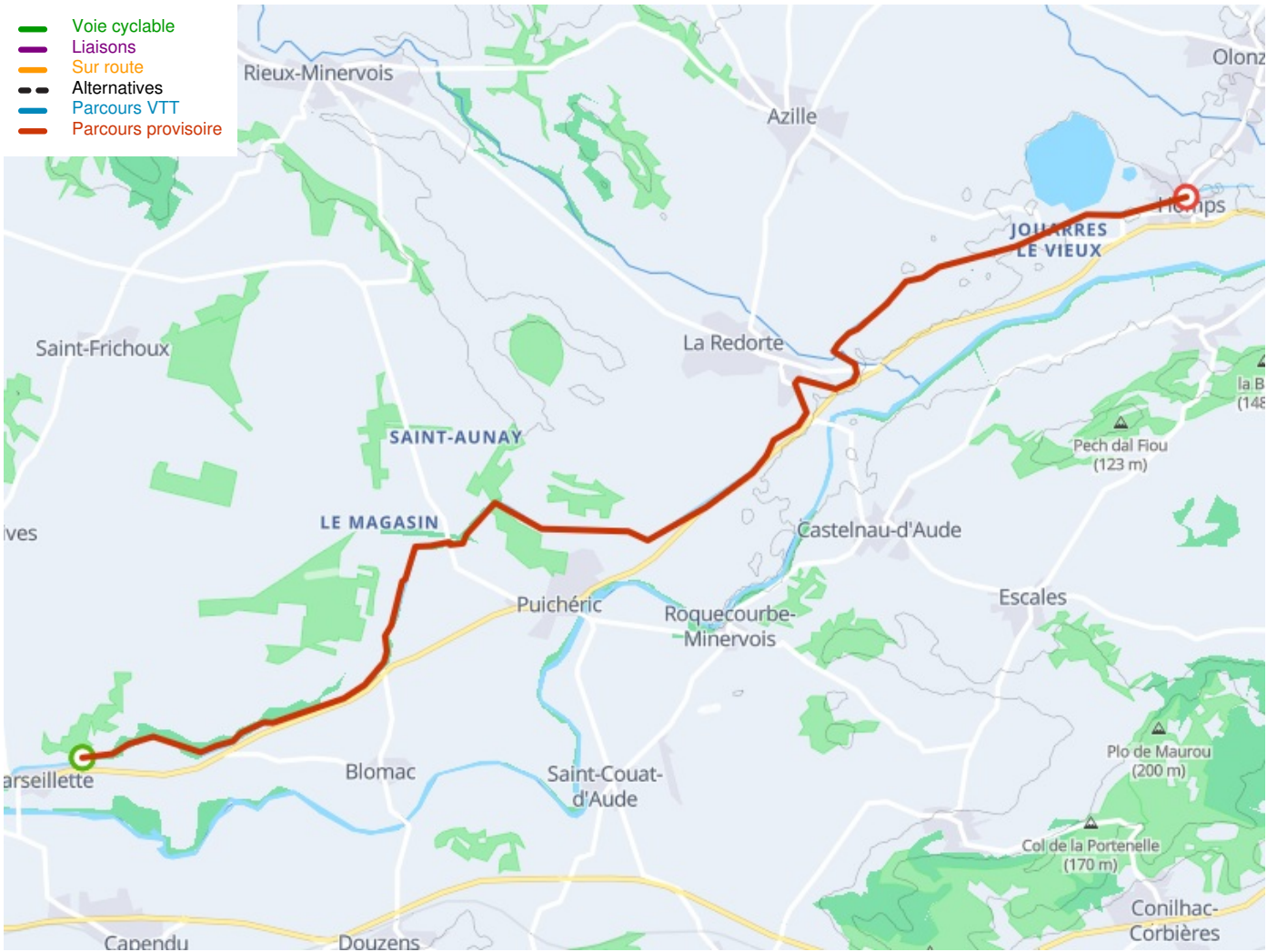
Au port d'Homps emprunter la passerelle puis le chemin de la Lecune pour rejoindre le lac de Jouarres.

Attention

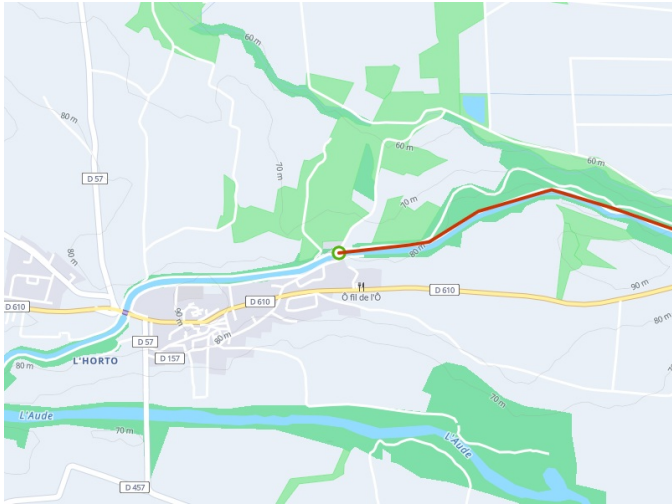
Les sections mentionnées « parcours provisoire » n'étant pas officiellement aménagées, il convient de solliciter pour circuler [une demande d'autorisation écrite auprès de VNF autorité gestionnaire](#), conformément à l'article R4241-68 du Code des Transports.

Le cycliste parcourt le tronçon choisi sous sa responsabilité, et selon toutes les règles de prudence qui s'imposent; il doit respecter le cas échéant les règles édictées par le Code de la route (notamment en cas de franchissement de voies ouvertes à la circulation motorisée)

- Voie cyclable
- Liaisons
- Sur route
- Alternatives
- Parcours VTT
- Parcours provisoire



Départ
Marseillette



Arrivée
Homps

